

Article 43 du Règlement

M. l'Orateur: A l'ordre! La Chambre a entendu la motion de l'honorable député. En vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, cette motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA CONFÉRENCE DE BELGRADE—LE COMMUNIQUÉ FINAL
RELATIF AUX DROITS DE LA PERSONNE—RECOURS À L'ARTICLE
43 DU RÈGLEMENT

M. Douglas Roche (Edmonton-Strathcona): Monsieur l'Orateur, étant donné que la conférence de Belgrade approche de sa fin, sans que beaucoup de progrès ait été accompli sur la question des droits de l'homme, et que l'adoption d'un communiqué final qui ne ferait pas mention des violations de plus en plus nombreuses des droits de la personne reviendrait à tourner en dérision les termes de l'Acte final d'Helsinki, je propose, appuyé par le député d'Egmont (M. MacDonald):

Que la Chambre demande au gouvernement canadien de s'opposer fermement à l'adoption d'un communiqué final qui ne ferait pas mention des droits de la personne.

M. l'Orateur: Cette motion ne peut être mise en délibération qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES COMPTES PUBLICS

L'AUGMENTATION DES DÉPENSES DE L'ÉTAT—RECOURS À
L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire pressante et urgente. Selon un document intitulé *A Legacy of Spending*, bilan qu'Edward Murphy, du poste radiophonique CJOR de Vancouver, a établi des erreurs de gestion et du gaspillage au sein de l'administration fédérale depuis dix ans, le premier ministre (M. Trudeau) aurait déclaré au 1969: «Nous nous acheminerions vers la faillite financière...»

Des voix: Règlement!

[M. Matte.]

M. l'Orateur: A l'ordre. La présidence saurait gré au député de faire valoir immédiatement le caractère urgent de l'affaire.

M. McKenzie: En 1969, le premier ministre a déclaré: «Nous nous acheminerions vers la faillite financière...»

Des voix: Règlement!

M. l'Orateur: A l'ordre. Les dispositions de l'article 43 du Règlement précisent que l'affaire doit présenter un caractère pressant et urgent, et que le député doit se contenter d'expliquer ce caractère pressant et urgent. Par conséquent, la présidence saurait gré au député de s'en tenir à cela.

M. McKenzie: Je vais donc présenter ma motion. Je propose, avec l'appui du député de Portage (M. Masniuk):

Que la Chambre somme le premier ministre et le député de Vancouver-Est de comparaître devant le comité des comptes publics et d'expliquer pourquoi les dépenses du gouvernement ont augmenté de 230 p. 100 depuis que le premier ministre s'est déclaré en faveur de la compression des dépenses en 1969.

M. l'Orateur: Cette motion ne peut être mise en délibération qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

● (1412)

LE NORD CANADIEN

LA CONTAMINATION DE COURS D'EAU PAR LE MERCURE—
DEMANDE DE FERMETURE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU
RÈGLEMENT

M. Cyril Symes (Sault-Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement à propos d'une affaire urgente et importante. Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a déclaré à la Presse canadienne qu'elle était prête à fermer la rivière des Anglais et la Wabigoon qui sont contaminées par le mercure. Par ailleurs, les autochtones de la région exhortent le gouvernement à fermer ces rivières depuis des années afin de préserver la santé des habitants de la région. Aussi, je propose, appuyé par le député des Territoires du Nord-Ouest (M. Firth):

Que la Chambre exige que le ministre fasse fermer immédiatement ces rivières et offre des indemnités suffisantes aux gens qui pourraient perdre leur gagne-pain par suite d'une telle décision.

M. l'Orateur: Une motion de ce genre ne peut pas être mise en délibération sans le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.